

Bulletin d'histoire politique

Jacques Rouillard et Henri Goulet, Solidarité et détermination/Histoire de la Fraternité des policiers et policières de la Communauté urbaine de Montréal, Montréal, Boréal, 1999, 365 pages

André Normandeau



Volume 8, Number 2-3, Winter 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1060225ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1060225ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Normandeau, A. (2000). Review of [Jacques Rouillard et Henri Goulet, *Solidarité et détermination/Histoire de la Fraternité des policiers et policières de la Communauté urbaine de Montréal, Montréal, Boréal, 1999, 365 pages*]. *Bulletin d'histoire politique*, 8(2-3), 389–390. <https://doi.org/10.7202/1060225ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2000

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Jacques Rouillard et Henri Goulet, *Solidarité et détermination/Histoire de la Fraternité des policiers et policières de la Communauté urbaine de Montréal*, Montréal, Boréal, 1999, 365 pages.

L'an 2000 marque le cinquantième anniversaire de la Fraternité des policiers et des policières de la Communauté urbaine de Montréal (FPPCUM). Avec environ 4000 membres, c'est aujourd'hui un « syndicat puissant » qui défend les intérêts de ses membres. La Communauté urbaine de Montréal (CUM) couvre environ 1 750 000 habitants, alors que le Montréal métropolitain englobe 3 500 000 habitants, y inclut la CUM.

Comme les auteurs le soulignent, au cours des deux dernières décennies, certaines actions de la Fraternité lui ont valu des critiques sévères. On lui a reproché notamment de détenir un pouvoir trop considérable et de s'en servir au détriment de l'intérêt public. Qu'en est-il vraiment ?

C'est à cette question et à bien d'autres encore que les auteurs ont voulu répondre en se situant dans une perspective historique. Comment la Fraternité a-t-elle pu concilier la défense de ses membres avec le travail essentiel de maintien de l'ordre ? Quelle a été la réaction des pouvoirs publics ?

Les auteurs sont des historiens professionnels. Jacques Rouillard enseigne à l'Université de Montréal ; Henri Goulet travaille au Service de l'information d'un des trois grands syndicats au Québec, la Confédération des syndicats nationaux (CSN). La Fraternité des policiers n'en est toutefois pas membre. Il s'agit d'un syndicat (policier) totalement autonome et indépendant des grands syndicats nationaux.

L'intérêt particulier de ce livre, au-delà des multiples renseignements *ad hoc* sur la naissance et la vie quotidienne de la Fraternité, est la perspective plus globale des auteurs qui replacent à plusieurs occasions la vision scientifique d'un syndicat — la Fraternité — dans le cadre plus général de l'histoire sociale du Québec depuis 1950.

Comme j'ai eu l'occasion depuis vingt ans de travailler en recherche criminologique sur le thème de la police (y compris celui du syndicalisme policier), j'ai été impressionné par l'abondance et la qualité des sources bibliographiques qui ont servi de « matériel de base » de cette étude de la Fraternité.

En filigrane de cette étude, un élément d'analyse en particulier m'a vivement intéressé et m'a amené à changer un tant soit peu mon opinion généralement assez critique de certaines activités de la Fraternité. En effet, d'un côté j'ai observé au quotidien toute la puissance de cette Fraternité qui, à de multiples occasions, s'est comportée de façon franchement non professionnelle, lors de grèves illégales (7 octobre 1969, par exemple), de manifestations de rue « musclées » par les policiers contre la Direction de leur Service (en brûlant, par exemple, en effigie, sur la place publique, le portrait de leur

directeur en 1988 et en 1992), ou de prises de position sans nuances toujours favorables à certains policiers impliqués dans des « bavures policières » manifestes (les affaires Griffin-1987, François-1991 ou Barnabé-1993, par exemple). Par ailleurs, les auteurs démontrent assez nettement, en contrastant entre autres la période présyndicale officielle (1918-1950) avec la période officielle (1950-1999), que sans le syndicalisme policier nous aurions eu droit, probablement, à un service de police « corrompu » comme nous l'avait démontré les grandes enquêtes publiques sur la police de Montréal dans les années 1940 et 1950 (voir à ce sujet le livre de mon collègue Jean-Paul Brodeur en 1984 : *La délinquance de l'ordre/Recherches sur les commissions d'enquête*). Une partie du chapitre cinq a particulièrement attiré mon attention, celle sur « La création de la police de quartier » (p. 285-292) : appelée également « police communautaire » (en Amérique du Nord), police de proximité (en Europe, particulièrement en France et... à la Sûreté du Québec) ou « policia de barrio » (police de quartier) en Espagne et en Amérique du Sud. Les auteurs se servent de la création de ce modèle de police pour démontrer que, finalement, un partenariat — encore difficile mais néanmoins réel — est en train de se développer entre la Direction et la Fraternité des policiers à Montréal (CUM). Compte tenu que j'ai suivi de près ce dossier depuis plus de dix ans (voir le livre d'André Normandeau de 1998 : *Une police professionnelle de type communautaire*), je considère que ce diagnostic des auteurs est tout à fait juste.

Signalons, finalement, que le lecteur intéressé pourrait compléter ses connaissances sur le syndicalisme policier par une histoire du syndicalisme à la Sûreté du Québec (4000 policiers en milieu rural et semi-urbain) en lisant le mémoire de maîtrise en criminologie du criminologue et policier Daniel Desbiens : « Évolution du syndicalisme à la Sûreté du Québec : 1960-1985 », Université de Montréal, 1987.

Tout compte fait, le livre de Jacques Rouillard et d'Henri Goulet, *Solidarité et détermination*, porte bien son titre : il s'agit véritablement de l'histoire d'une solidarité, peut-être et probablement un peu malsaine, car trop puissante et sans perspective critique (mon diagnostic, excusez-le !), mais néanmoins une solidarité « au-dessus de tout soupçon », au niveau strictement d'un syndicalisme classique et traditionnel.

Nous aurions maintenant besoin, pour l'an 2000 et le nouveau millénaire, d'un « nouveau syndicalisme policier » : plus progressiste, plus innovateur, plus imaginaire, plus créateur, plus critique.

« Et tout le reste n'est que littérature » (Verlaine).

André Normandeau
Criminologue et professeur, Directeur du GRPQ (Police)
Université de Montréal